

## 2-3 roues motorisées et Véhicules sans permis : équipements d'atelier, contrôle technique, pièces et accessoires, services

**Le marché des 2-3 roues motorisés reste solide**

**210 968**

**véhicules immatriculés\***

Atone jusqu'en novembre, le marché a très fortement rebondi sur le dernier mois de l'année 2024, sous l'effet de l'arrivée de la norme de dépollution Euro 5+ au 1<sup>er</sup> janvier 2025. En effet, la mise en place de la norme a contraint les marques à faire pré-immatriculer les modèles Euro 5 encore stock.

**Le mois de décembre a été hors normes, avec 20 500 immatriculations, deux fois plus que d'ordinaire.** Depuis 2020, le marché des 2-3 roues à moteur a connu des années de croissance régulière et constitue un marché toujours porteur.

**+2,5%**

en 2024  
Vs 2023

L'ÉLECTRIFICATION RESTE TRÈS FAIBLE

**-10 000**

**immatriculations de 2-3 RM électriques en 2023**

moins de 5 % du marché.



## LE MARCHÉ DE LA VOITURE SANS PERMIS (VSP), TRÈS PORTEUR EN FRANCE

Le marché des véhicules sans permis (VSP) en France a connu une croissance très forte ces dernières. Les immatriculations de VSP ont doublé :



L'année 2024 est restée en forte croissance malgré un tassement en fin d'année

Le classement des constructeurs pour l'année 2024 montre l'implication de plus en plus forte des constructeurs automobiles sur ce marché. Nombre d'immatriculations :

Aixam	<b>8 790</b>
Citroën, l'Ami	<b>8 488</b>
Fiat, Topolino	<b>3 929</b>
Ligier	<b>3 457</b>

En 2025, l'arrivée de Renault avec sa filiale Mobilize et ses deux modèles (Duo et Bento sans ou avec permis), va accroître l'influence des constructeurs automobiles sur le marché des VSP.

Cette croissance et cette diversification répondent à des nouvelles exigences de mobilité urbaine, à la recherche de solutions de transport accessibles et écologiques.

**282 600**

**voitures sans permis circulant en 2024**

**La transition énergétique est en cours :**

le marché, historiquement dominé par des motorisations diesel (95% en 2019), a vu une transformation notable avec les modèles électriques qui ont représenté une VSP sur deux vendue en 2023. Les véhicules sans permis attirent une clientèle très variée, notamment les jeunes dès 14 ans avec le permis AM, ainsi que les sociétés, qui ont représenté près de 20 % des achats en 2024 et sont en forte croissance.



## Le contrôle technique de la catégorie 'L'

Depuis le 15 avril 2024, le contrôle technique de l'ensemble des véhicules de la catégorie 'L' du code de la route a été instauré.

Le parc total catégorie 'L' c'est

**4 500 000**  
véhicules



Définition des différents véhicules et segments de la catégorie 'L'

- L1e et L2e** Cyclomoteurs < 50cc.
- L1eA** Vélos à assistance électrique.
- L3** **Motos toutes cylindrées :** jeunes permis (< 35 kW), motos avec sidecars, motos toutes cylindrées (> 35 kW), motocyclettes légères (< 125cc et < 11 kW).
- L3e et A1** **Motos < 125cc et < 11 kW (15ch), incluant motos et scooters, 2 ou 3 roues motorisées (RM).**
- L3e-A2** **Motos < 35 kW, destinées aux conducteurs A2 (jeunes conducteurs, 18-24 ans, puissance inférieure à 47,5ch).**
- L3e-A3** **Motos > 35 kW (grosses puissances et grosses cylindrées), accessibles avec permis A1 pour les conducteurs de 25 ans et plus.**
- L5e** **Tricycles à moteur, tels que les Vespa de livraison ou les 'Trikes'; charge utile :**  
500 kg pour transport de personnes, 600 kg pour transport de marchandises (TRM). Les scooters et maxi-scooters à 3 roues peuvent être L5e.
- L6e** **Quads < 50cc, < 425 kg à vide, et < 45 km/h ; ou quads L7e (moins de 600 kg pour TRM ou 400 kg pour transport de personnes).**
- L7e** **Voitures sans permis :**  
vitesse < 45 km/h, max 2 passagers, < 50cc (essence) ou < 500cc (diesel). Accessibles dès 14 ans avec permis AM (anciennement BSR).



## PLANNING DU CONTRÔLE TECHNIQUE

### Date 1<sup>ère</sup> Immatriculation

Avant le 31/12/2016

Entre le 01/01/2017 et le 31/12/2019

Entre le 01/01/2020 et le 31/12/2021

Après le 01/01/2022

### Echéance Contrôle Technique

CT maximum au 15 avril 2024

CT en 2025

CT en 2026

CT obligatoire dans les 6 mois précédant les 5 ans

## ÉQUIPEMENTS ET FORMATIONS OBLIGATOIRES CENTRES ET CONTRÔLEURS

### Au 15 avril

#### Équipements Obligatoires Mutualisables :

- Contrôle de pollution : opacimètre, analyseur de gaz VL OK >> nécessité d'acquiescer des sondes de prélèvement adaptées pour catégorie L (prolongateurs d'échappements)
- Manogonfleur, dispositif de contrôle de l'usure des pneus VL mutualisables

#### Obligations spécifiques pour les véhicules à 2 et 3 roues :

- Un jeu de béquilles d'atelier avant et arrière à entraxe réglable adapté aux véhicules à deux roues
- Un bloque roue adapté aux véhicules à deux roues dont les modalités d'installation garantissent la stabilité du véhicule
- Un cric mobile (hors cric « losange ») d'une capacité minimale d'une tonne ainsi que des cales de roue

#### Formations :

- Si agrément existant en VL : formation obligatoire pour extension d'agrément : 33 heures, théorie et pratique
- Si pas d'agrément VL (ex. création de centre) : formation de 140 heures, bac pro obligatoire
- Formations équipementiers pour les sonomètres (2025) et céléromètres (2026)

### En 2025

#### Équipements obligatoires :

- Mars 2025 : sonomètre obligatoire (bruit)
- 1<sup>er</sup> janvier 2026 : céléromètre (contrôle vitesse max des L1e, scooters -50cc) avec logiciel et capteur de régime

## ÉQUIPEMENTS RECOMMANDÉS MAIS NON OBLIGATOIRES

Préconisations des enseignes de contrôle technique :

- Préconisation de l'arrêt\* : Table de levage supportant env. 500kgs, avec blocage de roue avant. >> favoriser les contrôles visuels.

\*Arrêté du 23/10/2023 relatif au CT catégorie L



## POINTS DE CONTRÔLE

### 78 points répartis en

- 0 | Identification du véhicule
- 1 | Equipements de freinage
- 2 | Direction
- 3 | Visibilité
- 4 | Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques
- 5 | Essieux, roues, pneus et suspensions
- 6 | Châssis et accessoires du châssis
- 7 | Autre matériel (avertisseur sonore, compteur km, ceinture de sécurité) Nuisances

### Défaillances

- 165 défaillances possibles
- Mineures = RAS
- Majeures et Critiques = Contre-visite dans un délai de 2 mois

### Validité

- 3 ans

### Périodicité

- 5 / 3 / 3 ...